

POLICULTURES

Octobre 2012

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 167

Le goût sûr des amateurs, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : ma dernière télé, page 7 > Le Rocher de Palmer, deux ans et un premier bilan, page 8 > Variétés, une année de croissance, page 9 > Le retour de Dali, page 10 > Au Fresnoy, les fantômes d'Aly Warburg et Walter Benjamin, page 11 > Marguerite Yourcenar, fille de Flandre, page 12 > Culture et numérique : le mission Lescure démarre, page 13 > La route Napoléon, page 14 > Un mois culturel en bref, page 15 > Note de lecture : pouvoir monumental, page 16 >

ATTAQUES

Un budget en baisse sensible dans un budget de l'État stabilisé, une attaque à l'Assemblée nationale contre la fiscalité dérogatoire des œuvres d'art : c'est de l'intérieur, cette fois, que l'exception culturelle française est attaquée. Le climat n'est pas bon, chez les politiques, au sujet de la culture. Comme si on avait trop fait jusqu'à maintenant, comme si l'exception culturelle, qui avait longtemps fait consensus, était devenue un privilège insupportable au profit de quelques nantis, comme si la France ne pouvait se payer le luxe, dans un moment difficile, de gaspiller son argent en futilités. Dans ce climat pesant, l'affaire des œuvres d'art et de l'impôt sur la fortune a été un signe inquiétant qui s'ajoute à d'autres.

L'exception culturelle est un acquis ancien. C'est en se fondant sur ce principe qu'on a pu défendre le cinéma français contre la puissance d'Hollywood, c'est en son nom qu'on a voté il y a trente ans une loi sur le livre dont on bénéficie toujours, c'est elle qui justifia que les œuvres d'art fussent exclues du calcul du patrimoine servant de base à l'impôt sur la fortune.

Cette exception a été voulue par un Président de la République, François Mitterrand, dans une France qui nationalisait ses banques et une part de son industrie. Cette même France doublait le budget du ministère de la culture.

Suite page seize

UN BUDGET DE CRISE, UN TOURNANT

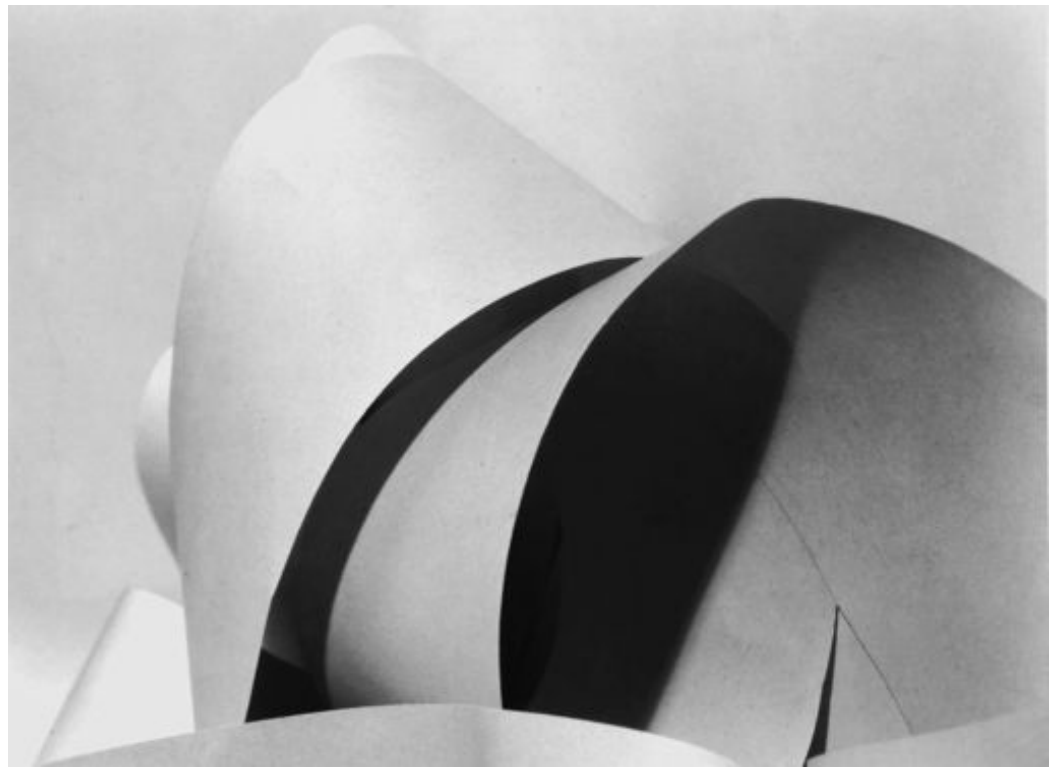
Le projet de budget 2013, dont l'Assemblée nationale commence l'examen, n'est pas comme les autres. La culture y est doublement affectée : ses crédits sont en baisse comme ceux de la plupart des ministères, et elle n'est plus considérée comme un secteur à part et à l'abri.

Cette double révolution n'a pas entraîné le concert de protestations qu'on aurait entendues en d'autres temps. Résignation due à la crise ? L'impression est aussi ressentie par beaucoup d'acteurs culturels

que dans un effort jugé inévitable, le pire a été évité, et que le budget de la culture sauve ce qui devait l'être. Les coupes ont principalement porté sur des investissements patrimoniaux soit contestés soit différables : voilà qui ne mobilise pas les foules.

Et puis, la ministre de la culture continue de bénéficier, dans l'ensemble, d'un préjugé favorable

Lire nos pages focus deux à cinq



Le Mexicain Manuel Alvarez Bravo (1902 - 2002) est en vedette à Paris au Jeu de Paume, dont il partage les espaces avec le Barcelonais de New-York Muntadas (jusqu'au 20 janvier).

Ci-dessus : Ondas de papel (Vagues de papier) vers 1928

UN BUDGET DE CRISE, UN TOURNANT

La double rupture

Moins 3,3% pour la "mission" culture, moins 2,3% pour l'ensemble des crédits du ministère: tels sont les chiffres communiqués par le ministère de la culture et de la communication mardi 2 octobre, dans un exercice inhabituel: la tradition est que le projet de budget soit présenté et commenté par le ou la ministre lors d'une conférence de presse. Cette année, c'est d'un communiqué qu'il fallu se satisfaire. Il est vrai aussi qu'il est inhabituel que les chiffres soient si mauvais. Le profil est donc bas, et les media soigneusement choisis pour faire des annonces: un entretien accordé au Monde quelques semaines avant l'approbation du budget en Conseil des ministres pour annoncer l'arrêt de programmes d'investissement, un autre entretien avec l'AFP le jour où le Conseil des ministres a adopté le projet.

Domage. Il y avait pourtant beaucoup à dire, pour essayer de dégager des orientations budgétaires les premiers principes de la nouvelle politique.

On retiendra donc essentiellement de ce projet de budget qu'il marque une double rupture, générale et particulière. Générale: il est en baisse comme c'est le cas pour la quasi-totalité des ministères. Particulière: il y avait jusqu'à maintenant un consensus qui faisait de la culture un secteur à part, qu'on essayait de préserver des aléas de la conjoncture. Il était entendu, explicitement, que la culture était toujours parmi les budgets privilégiés. C'est fini.

Rupture? Oui d'une certaine manière, et les chiffres sont incontestables. Mais aussi une certaine forme de continuité: depuis des mois, déjà, on sentait que la culture était une valeur en baisse du côté de Bercy, qui n'avait de cesse de chercher à rogner les avantages que les ans avaient consentis. A qui la faute? si le ministère de l'économie croit pouvoir attaquer le bastion, c'est que le bastion est affaibli, qu'il parle moins fort ou que, s'il parle toujours aussi fort, on prête moins attention à ce qu'il dit. Peut-être n'a-t-il pas trouvé le bon langage et les bons arguments, peut-être la société,

travaillée par d'autres forces, affaiblie par les messages d'un marché omniprésent, lui, dans le discours et dans les têtes, travaillée enfin par l'état économique du pays et du monde, se donne d'autres priorités. La culture serait un luxe pour des temps plus riches.

Et c'est là, peut-être, que la partie se joue mal. Elle se joue, du côté de la culture, en courant après le vent. C'est-à-dire en mettant en avant, pour justifier qu'on lui donne un peu d'argent, qu'elle est un atout économique, qu'elle est source de profits directs ou indirects. Quitte à prendre quelques libertés avec la vérité historique, comme le fait le document diffusé par le ministère de la culture pour accompagner le projet de budget 2013, où on peut lire, non sans stupéfaction, que *"Aux côtés de la promotion de la diversité et de l'accessibilité des œuvres et du patrimoine, l'accompagnement du développement économique culturel est l'une des missions fondatrices du ministère de la culture avec laquelle il doit renouer"*. Fondatrice, vraiment? on a peine à croire que c'était une des premières idées de Malraux.

On lit aussi, par exemple, que *"la restauration et l'entretien des monuments historiques est une politique publique essentielle pour l'attractivité touristique et l'activité économique des territoires"*. Sans doute. Mais n'y a-t-il pas aussi d'autres raisons, plus affectives, plus sensibles, d'entretenir le patrimoine? on aimerait l'entendre, on ne l'entend pas.

Or il se trouve, chacun peut en faire l'expérience, qu'il est très difficile de courir après le vent: les chances de succès sont quasi-nulles. Et s'il n'est pas facile de courir contre lui, du moins a-t-on la satisfaction de résister.

Mais il est vrai que ces dernières années, les cartes ont été brouillées, spécialement au ministère de la culture dont les structures ont été modifiées sans vraie réflexion ni concertation, et qui a pu donner l'impression qu'il était trop nettement du côté de la mise en marché de la culture. Le temps devrait être venu de retrouver un autre discours. Il semble qu'il y ait encore du chemin à parcourir.



Les contenus, quant à eux, marquent-ils une rupture, l'indication d'une politique nouvelle? ce n'est déjà pas facile dans un budget de croissance, tant les inévitables inerties (les dépenses obligées) sont nombreuses; cela devient très compliqué quand le budget est en baisse. La principale rupture porte sur les investissements, là où se trouvaient les seules marges de manœuvre possibles. L'avenir dira si le choix de renoncer à quelques projets va au-delà de la conjoncture, ou si c'est, après un demi-siècle d'équipement de la France, le commencement de la consolidation.

Moins 3,3%, donc, pour ce que le langage administratif appelle la "mission culture", qui regroupe les crédits pour le patrimoine, la création (spectacle vivant et arts plastiques) et la "transmission des savoirs". Pour cette "mission", un secteur sauvegardé, si l'on ose dire (le ministère, lui, dit "sanctuarisé" cette année comme l'an dernier, les ministres passent, le parler administratif demeure): les crédits d'intervention pour le spectacle vivant et les arts plastiques.

CRÉATION : LE NOYAU DUR PRÉSERVÉ



Les chiffres du "programme" création:

2012 : 787,28 millions 2013 : 774,9 (- 1,57%)

Le spectacle vivant est, traditionnellement, l'enfant chéri des crédits du ministère. C'est

que, entre autres caractères, il sait donner de la voix pour faire entendre ses intérêts, qui sont donc globalement sauvegardés; dans la foulée, les (toujours maigres) crédits pour les arts plastiques le sont aussi; on peut y voir les fruits de la prise en charge de la défense des arts plastiques par le Syndecac, machine créée pour le théâtre mais qui a récemment intégré des représentants des institutions d'art contemporain. L'ensemble spectacle vivant - arts plastiques va donc représenter, en 2013, un total de crédits de 775 millions d'euros en crédits de paiement, en baisse modérée par rapport à 2012. Le spectacle vivant va bénéficier de 712,5 millions en crédits de paiement, contre 719 en 2012. Mais dans cet ensemble, les crédits d'intervention, censés mesurer la véritable aide à la création, sont maintenus à leur niveau de 2012, soit 347 millions pour le spectacle vivant et 17,3 millions pour les arts plastiques.

Au chapitre investissements, on relèvera que l'ensemble des crédits déconcentrés totalise 19,5 millions d'euros, alors que la Philharmonie de Paris mobilise 50 millions.

ÉDUCATION ARTISTIQUE : LA PRIORITÉ AFFICHÉE



Les chiffres du "programme" transmission des savoirs :

2012 : 1,069 milliard 2013 : 1,077 (+ 0,75%)

Un domaine tire son épingle du jeu, traduisant ainsi ce qui est annoncé comme la priorité du ministère : l'éducation et les enseignements

artistiques. L'enseignement artistique supérieur est doté de 232,2 millions d'euros (+ 2,52%) et l'éducation artistique de 33,2 millions (+ 8%), un effort appelé à être poursuivi : l'objectif à trois ans est de 43 millions. Les crédits pour l'action culturelle (démocratisation) sont annoncés en hausse de 1,66%. D'autres domaines, en revanche, souffrent durement : l'enseignement spécialisé (-25%) et l'action internationale (-33%).

PATRIMOINE :



Les chiffres du programme "patrimoines" :

2012 : 860,25 millions 2013 : 775,92 (-9,8%)

Le patrimoine est, selon le ministère, "conforté dans ses missions fondamentales". C'est pourtant le programme qui souffre le plus de la rigueur budgétaire, avec au total des crédits en baisse de 9,8%. On sait que la ministre, à défaut de s'expliquer devant la presse une fois le projet de budget adopté en Conseil des ministres, a révélé dès le début de septembre, dans son interview au *Monde*, l'abandon de quelques grands projets du quinquennat précédent : Maison de l'Histoire de France, centre des réserves des musées, etc. La culture n'est pas le seul secteur touché par le renoncement à des investissements. Les grandes infrastructures

suite page 4

UN BUDGET DE CRISE, UN TOURNANT

suite de la page 3

de transport, notamment, sont affectées, pour des montants bien supérieurs.

Le patrimoine n'est pas touché seulement par le trait de craton sur les investissements nouveaux.

Les crédits pour les monuments historiques sont à 347 millions d'euros, dont les deux tiers en régions, contre 376 en 2012.

Pour les musées, on relève dans le document communiqué par le ministère que "une réduction temporaire des crédits d'acquisition est prévue". Dans le budget 2012, ils atteignaient 18,5 millions d'euros.

Plus transversalement, l'ensemble des institutions relevant de l'État verront la dotation du ministère de la culture baisser, "dans une exigence d'équilibre entre des recettes supplémentaires et des économies en dépenses", explique le ministère.

Quelques postes connaîtront cependant un meilleur sort. Priorité au développement des publics, justifie le ministère, ce qui justifie l'augmentation de la dotation aux musées et

monuments nationaux pour compensation de la gratuité accordée aux jeunes, mais aussi des crédits pour l'achèvement du MUCEM à Marseille.

LIVRE ET LECTURE



Les chiffres-clés

2012 : 263,28 millions 2013 : 255,52 (-2,95%)

Près de 3% de baisse en crédits de paiement pour le livre et la lecture : le ministère justifie cette baisse par le rythme des travaux sur le site Richelieu de la BNF, variable d'une année à l'autre. La BNF verra cependant sa subvention

de fonctionnement diminuer de 1%, à 188 millions d'euros.

"La politique publique en direction de l'économie du livre a pour finalité la promotion et le maintien de la diversité éditoriale", indique le ministère, qui assure que "le soutien au réseau des librairies indépendantes (sera) l'une de ses priorités en 2013".

L'AUDIOVISUEL

Les chiffres-clés

**2012 : 3 825,7 millions d'euros
2013 : 3 762,6 millions (-1,56%)**

Si le produit de la redevance, moyennant une légère augmentation, est prévu en hausse de 5,2%, la contribution du budget de l'État aux ressources de l'audiovisuel public est en forte baisse, puisqu'elle diminue de 27,9% (434,8 millions contre 602,9 en 2012).

CNC : LA TRÉSORERIE PONCTIONNÉE

Les "opérateurs de l'État", institutions répondant à des missions publiques, sont dans le collimateur. C'est qu'ils ont de l'argent et que, circonstance aggravante, leurs ressources ont sensiblement augmenté ces dernières années. Le fait est souligné - et critiqué - par un rapport de l'Inspection générale des finances qui vient opportunément au secours d'un État en quête de moyens. Le rapport relève que "les emplois des opérateurs ont crû de 6 % depuis 2007 et leurs moyens financiers provenant de crédits budgétaires ou de taxes affectées de 15 %".

C'est particulièrement le cas du CNC (Centre national de la cinématographie), objet d'un deuxième rapport, dû à la Cour des comptes, et dont les ressources ont été fortement gonflées par les versements faits par les chaînes de télévision et les opérateurs télécoms. L'an dernier, les recettes du CNC ont ainsi atteint le niveau record de 786 millions d'euros, alors

qu'elles n'atteignaient pas 500 millions en 2006. Le CNC se voit, dans le projet de loi de finances, ponctionné de 150 millions d'euros Un prélèvement dit "exceptionnel".

Le rapport de la Cour des comptes, rédigé à la demande de la commission des finances du Sénat, constate la croissance des recettes, mais reconnaît aussi que cette croissance a permis l'augmentation des engagements du CNC au profit de ses missions. Et il se pose des questions sur la pertinence du modèle, surtout quand il rapproche les ressources dont dispose le CNC de celles du budget du ministère de la culture: "En 2011, les sommes en jeu ont représenté 29,3 % des crédits de paiement de la mission « culture »".

Des ajustements sont nécessaires, juge la Cour des comptes. Qui attend "une modification substantielle des modalités de financement de l'établissement, visant à assujettir celui-ci

à une meilleure adéquation de ses ressources à ses besoins objectifs, et par là même, à le faire entrer dans le champ des contraintes auxquelles doivent être désormais soumis l'ensemble des opérateurs publics dans le cadre du retour à l'équilibre des comptes publics".

Pour autant, il ne faut pas se tromper d'objectif, prévient la Cour des comptes : "il importe que toute réflexion portant sur le modèle de financement du CNC demeure centrée sur l'évaluation du juste besoin induit par la poursuite optimisée de ses activités et l'adéquation du niveau de recette permettant de le satisfaire. En l'espèce, la perspective pour l'Etat de récupérer des recettes additionnelles ne saurait être envisagée que sous l'angle d'un effet collatéral du dispositif finalement adopté, et non comme l'un des critères déterminants du choix qui pourrait être fait".

UN BUDGET DE CRISE, UN TOURNANT

POUR LES VILLES MOYENNES, "LA CULTURE MALGRÉ TOUT !"

Dans le contexte budgétaire morose de cette rentrée, la Fédération des Villes moyennes affiche sa confiance dans l'action de la culture. Elle présente ses arguments par l'exemple dans la dernière livraison de sa publication "Bonheurs de vivre", intitulée "Objectif culture". 28 exemples, plutôt, qui concernent le patrimoine, sa connaissance et son utilisation, les arts vivants, la sensibilisation, bref tout ce qu'aujourd'hui, dans la diversité de ses actions, la ville assume dans le domaine culturel. Avec la touche d'originalité en plus. Sarreguemines organise tous les ans un festival de la langue francique. Bourgoin-Jallieu accompagne la reconstruction de son théâtre par des spectacles de rue. Beauvais rénove une "maladrerie" du Moyen-Age et en fait un pôle culturel. Etc.



La Maladrerie de Beauvais

Dans le communiqué qui accompagne le document, la Fédération des Villes Moyennes, après avoir relevé que "le ministère de la culture lui-même procède à des coupes budgétaires", assure que "consciente des efforts à fournir dans ce contexte", elle "tient à réaffirmer le rôle de la culture dans le développement et l'attractivité des villes".

Le communiqué ajoute que "en

dédiant entièrement le nouveau tome de la collection "Bonheurs de villes" aux projets culturels, la FVM souhaite rappeler l'engagement des élus des villes moyennes à offrir à la population, dans cette période de rigueur, une source de divertissement et d'épanouissement".

**FVM 94 rue de Sèvres Paris 7^e
20 euros**

LA FNCC ATTEND DE L'ÉTAT UNE STRATÉGIE

Budget culturel de l'Etat contraint: vers quelle stratégie ? demande la FNCC (Fédération nationale des élus à la culture) dans un communiqué consacré au budget du ministère de la culture.

"Si des efforts sont inévitables, dit la FNCC, ils redoublent l'exigence de projeter pour l'avenir une stratégie pour la culture d'autant plus claire, dynamique et renouvelée dans ses moyens comme dans ses fins".

Le communiqué de la FNCC poursuit : "Les élus de la FNCC, au nom des attentes des territoires, affirment la nécessaire exception des politiques culturelles par

rapport à des logiques d'économie. L'atteinte à leur stabilité financière est une atteinte directe aux droits culturels des personnes, à leur faculté d'espoir, de vigilance, de réactivité et de solidarité.

Elle est aussi un coup porté à des secteurs d'activités souvent précaires, déployant des efforts difficiles en faveur de la vitalité de l'imaginaire partagé et du dynamisme des territoires sans aucune garantie de leurs moyens." La FNCC "souligne toute sa disponibilité pour construire entre associations d'élus, avec les parlementaires, aux côtés des professionnels, des acteurs de la

vie civile et avec le ministère de la Culture – appui incontournable d'un approfondissement de la décentralisation culturelle qu'attendent les territoires - une redéfinition stratégique du soutien public à la culture."

Le communiqué conclut : "Les arts ne sont pas là pour faire de l'argent ni créer des emplois. Ils le font aussi. Mais leur finalité est autre... En élaborant pour tous des propositions de plein exercice de la liberté, les arts manifestent leur exigeante accointance avec le politique".

RENDEZ-VOUS

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Organisé par les ministères français et québécois de la culture, un colloque international vise à "présenter des réflexions internationales et identifier des pistes d'action pour favoriser une meilleure intégration de la culture dans les démarches de développement durable".

**22 et 23 novembre Paris
Cité des sciences et de l'industrie
culture-dd12.org**

MARDIS DE L'ÉCOLE DES CHARTES

L'École des Chartes organise des "Mardis", une série de six rencontres "autour d'un livre, de son auteur et d'un spécialiste du sujet illustreront la contribution des chartistes au débat historiographique et patrimonial." Premier invité : Michel Pastoureau, pour son *Histoire symbolique du Moyen-Age occidental*, le 23 octobre à 17 heures.

**École nationale des chartes
19 rue de la Sorbonne
Paris 5^e
www.enc.sorbonne.fr**

L'AUTRE LIVRE

Le Salon des éditeurs indépendants, pour sa dixième édition, reste un lieu de découverte, mais aussi de débats et de rencontres sur le livre, ses enjeux, son économie, son avenir.

**16 au 18 novembre
Paris Espace des Blancs-Manteaux
www.lautrelivre.net**

LE GOÛT SÛR DES AMATEURS

RENDEZ-VOUS

MÉDIATION, NUMÉRIQUE,
ÉQUIPEMENTS CULTURELS

“Médiation & numérique dans les équipements culturels” est le thème d’une rencontre organisée par le ministère de la culture et le Centquatre, équipement culturel de la Ville de Paris. Les journées 2012 poursuivront la réflexion entamée lors de précédentes rencontres l’an dernier. Un accent sera mis sur l’éducation artistique.

30 et 31 octobre Paris Centquatre
www.rencontres-numeriques.org

LA COLLECTION WERNER

Le musée d’art moderne de la Ville de Paris rend hommage à un grand marchand d’art et collectionneur allemand, Michael Werner, qui a fait don au musée de 127 peintures et sculptures. Une exposition considérable, en 900 œuvres, qui couvrent toute l’étendue du XX^e siècle, d’Otto Dix et Derain à Toroni.

Jusqu’au 3 mars

PAC : LA BIEN PENSÉE
AU CENTRE POMPIDOU

Il y a dix ans une association de collectionneurs créait, sous l’inspiration du directeur du Musée national d’art moderne, et sous l’égide de la Société des Amis du MNAM, le PAC, Projet pour l’art contemporain. Ces collectionneurs achètent des œuvres et les font entrer dans les collections du MNAM : une centaine en dix ans. Une exposition célèbre cet anniversaire, avec une sélection d’œuvres. Un constat : une grande osmose entre les choix faits par ces collectionneurs et les tendances de la mode, telles que les traduit par ailleurs le MNAM.

Depuis le 17 octobre
Centre Pompidou Paris

Le musée du Luxembourg rend hommage à un groupe de collectionneurs havrais qui, au début du XX^e siècle, avaient vu le meilleur de l’art de leur temps.

Il y a des moments de grâce dans la vie d’une ville. Le Havre en connut un au début du XX^e siècle, où s’y croisèrent, dans un contexte de prospérité économique, artistes remarquables et amateurs assez sensibles pour être attentifs à l’existence de ces artistes. L’exposition que présente jusqu’au 6 janvier le musée du Luxembourg à Paris raconte cette histoire de la plus belle manière, c’est-à-dire en nous mettant en présence des œuvres acquises par ces excellents collectionneurs.

GÉNÉREUX

Cinq d’entre eux dominent, auxquels l’exposition rend hommage : Olivier Senn, Charles-Auguste Marande, Georges Dussueil, Pieter Van der Velde et Franz Edouard Lüthy. Ils ont pour interlocuteurs au Havre Braque, Dufy et Othon Friesz.

Hommes de goût et généreux, ils organisent des expositions, des soirées de poésie, et surtout, ils donnent des œuvres aux collections publiques. Ils illustrent parfaitement cette catégorie d’amateurs engagés grâce auxquels les collections publiques ont obtenu leurs meilleures pièces,



Albert Marquet Sidi Bou Saïd © MuMa, le Havre - Florian Kleinfenn / Adagp, Paris 2012 ancienne collection Olivier Senn

ces amateurs ayant en général précédé les acheteurs publics dans l’appréciation des œuvres.

Le Cercle de l’art moderne,
jusqu’au 6 janvier
www.museeduluxembourg.fr/

PHOTO : LA COLLECTION BOUQUERET À BEAUBOURG

Grâce au mécénat (exemplairement discret) d’Yves Rocher et la loi sur les trésors patrimoniaux, le Musée national d’art moderne a fait entrer dans ses collections, l’an dernier, une exceptionnelle collection de photographies des années vingt à cinquante, rassemblée depuis quarante ans par Christian Bouqueret, historien d’art et galeriste.

Riche de 7000 numéros, cette collection complète celle du

MNAM, qui est ainsi, sur cette période, l’une des deux ou trois plus riches du monde. Peu de doublons, se réjouit-on au Centre Pompidou, heureux en outre de voir entrer dans ses collections des ensembles larges, Christian Bouqueret ayant réuni jusqu’à 400 ou 500 œuvres du même artiste.

Environ 300 de ces photographies font l’objet d’une exposition au MNAM, ce qui est assez pour

découvrir la valeur et la cohérence d’une collection rassemblée par une main unique qui a su ne pas se disperser. On y découvre des photos célèbres, comme “Assia nue” de Dora Maar, mais aussi des signatures moins connues, du grand public comme Masclat ou Moral.

Voici Paris. Modernités photographiques 1920 - 1950
Jusqu’au 14 janvier

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

MA DERNIÈRE TÉLÉ

Voici l'histoire de ma dernière télé. Ça se passe il y a quelques semaines. Le téléphone sonne ; je décroche ; une voix féminine aimable me propose de participer à une émission sur la Loire, pour FR3. Comme on sait que j'ai écrit des choses sur ce sujet, on pourrait venir dans ma petite ville, sur le bord du fleuve et réaliser un sujet de quatre minutes, format habituel de l'émission. - Pourquoi pas, réponds-je. On prend date. J'envoie à l'adresse indiquée livres et disques qui, en effet, utilisent et célèbrent ce décor.

Quelques jours après, la même voix féminine agréable me rappelle, afin de préciser et organiser l'affaire. - On va tourner chez vous. (Cela est annoncé sur un ton qui ne se discute pas.) - Oh, non, réponds-je gentiment, il y a assez de beaux paysages de Loire, ici ! (Et je ne souhaite pas livrer mon intimité de cette façon - mais ça je ne le dis pas.) - Si ! insiste aussitôt la voix : nous voulons vous filmer chantant dans votre cadre de vie. (Là, je comprends que sur quatre minutes, nous aurons deux phrases d'une chanson dans mon salon...) - Non, fais-je sur le même ton qu'elle, je ne le souhaite pas. - Alors, on ne va pas la faire, dit-elle sur le toujours même ton. Et moi, sur le même : - Eh bien tant pis. Elle : - Au revoir ! Moi (même ton) : - Au revoir !

Pas un mot de plus. La télé est un monstre froid; elle sait ce qu'elle veut et n'a pas de temps à perdre. Il y a beau temps que j'ai compris ceci : c'est moi qui suis au service du médiateur et non l'inverse. Autrement dit, mais tout le monde le sait : les artistes ne sont que l'alibi du média. Théorème : *le vrai message, c'est le média.*

Moi, si je veux bien participer à une émission de télévision, je ne veux pas être un camembert posé sur un rayon de supermarché et qu'on attrape d'une main pressée. Adieu mademoiselle. Mais ce qui m'a frappé, c'est l'indifférence assumée, polie, presque souriante avec laquelle elle annonce: bonjour, je suis le pouvoir, c'est ça ou rien. Ah, j'imagine qu'elle a paxaafère, que son chef non plus n'a paxaafère et qu'ils sont encombrés, d'ailleurs, de gens prêts à tout pour qu'on vienne démantibuler leur salon et montrer leurs photos de famille à la terre entière. Ce n'est pas mon cas. Adieu. Je vous pardonne car je sais que votre métier vous fera pleurer avant moi.

Je retrouve dans mon désordre une note, vieille de quelques semaines. Je suis dans mon auto lorsque, sur une radio, j'entends Jack Lang,

sortant du concert de Madonna: «*Eblouissant!*» C'est son commentaire. Puis, comme la star a quitté la scène après 40 minutes, nous dit-on, (étant arrivée avec deux heures de retard...), l'ancien ministre de la Culture évoque «*la responsabilité de l'argent dans le spectacle ; les pouvoirs publics devraient s'interroger.* »

J'ai dû faire une embardée ! Jack Lang découvrant le show-business, les commerçants, les industriels de la variété ! Eblouissant !

Heureusement, il y a des gens qui n'ont pas attendu le passage de Madonna à Paris pour faire cette découverte et s'interroger. Je veux rendre ici hommage au fondateur du «*plus vieux café-théâtre de France* », ainsi qu'il disait lui-même. Guy Suire, animateur pendant quarante-cinq ans de l'Onyx, à Bordeaux. Il a pris sa retraite au printemps. Bravo et merci, vieux Suire.

Et un autre hommage à l'équipe du Forum Léo Ferré, à Ivry. Ils étaient spécialisés dans «*la chanson non-crétinisante* », comme ils disaient. «*Après onze années de bénévolat à un rythme soutenu, l'équipe a décidé de jeter l'éponge. L'épuisement, l'âge qui vient, le désir de passer à autre chose, comme les difficultés à maintenir à flot, financièrement, un lieu non subventionné mais auquel s'intéressent un certain nombre d'organismes plus ou moins parasites, l'arsenal grossissant de lois, règles et impératifs plus ou moins stupides auquel il convient par ailleurs de se soumettre sous peine de gros ennuis, en sont les causes.* » Bravo et merci, les amis.

Vous me demandez de mes nouvelles ? Vous parlerai-je du mariage des homosexuels et du droit de vote des étrangers ? Je suis, une fois encore, sidéré de constater comment, sur ces deux sujets, dans les grands médias nationaux, dans la récente période, le problème a semblé réglé d'avance : il y a les bons et il y a les méchants (racistes, homophobes, franchouillards de souche etc.). Je vous le redis : il n'y a pas de problème d'immigration, pas de problème de Roms, il ne faut plus (en France - partout ailleurs on peut) parler d'identité nationale. La lutte du bien contre le mal continue donc. Eh bien, étant contre le mariage des homos et contre le vote des étrangers, je poursuis donc ma dérive vers un authentique nazisme.

Un mot sur le mariage des homos. L'adoption? On m'a bassiné depuis cinquante ans avec la psychanalyse : sa mère ne l'embrassait pas assez,



sa mère l'embrassait trop, tout est réglé à six ans... Soudain, on se préparerait à essayer l'absence de figure maternelle avec double figure paternelle, ou l'inverse ! Une génération de cobayes ? Merci pour eux. (On n'entend pas trop les psys, bizarrement, tout d'un coup...)

Le mariage à trois ou quatre est la prochaine étape, évidemment. Au nom de quoi l'interdirez-vous à un homme et deux ou trois filles majeures consentantes ? Et un homme et sa sœur ? (Je déconne ? J'ai lu récemment deux gros articles dans deux grands quotidiens nationaux en faveur d'un futur «*contrat universel* » appelé à remplacer le mariage...)

Sur le droit de vote aux étrangers. Cette façon de séparer la citoyenneté en cases plus ou moins importantes (élections locales mais pas nationales etc.) est une énormité. La citoyenneté ne se divise pas ! La citoyenneté modulable ? Approximative ? A quand le retour au vote censitaire ?

Finissons. Un de mes amis, un artiste qui se revendique «*pas de gauche* », me confiait ces jours-ci comme il se sentait agressé par le milieu culturel, où il semble naturel qu'on soit tous de gauche... Et on lui parle sans cesse comme si, bien sûr, lui aussi en était... Ce tribalisme du bien, ce corporatisme du ce qui va sans dire témoignent d'un manque d'imagination et d'un conformisme qui sont d'habitude les ennemis déclarés de nos milieux... Que faire ? Dans un premier temps, une attitude de gauche pourrait être d'admettre que sur toute chose on a peut-être raison - mais que ce n'est pas tout à fait sûr.

Il est vrai que je peux me tromper... JB

LE ROCHER DE PALMER, DEUX ANS ET UN PREMIER BILAN

RENDEZ-VOUS

CRÉATION ARTISTIQUE ET ADOLESCENTS

"Création artistique et adolescents: quelle rencontre ?" est le thème d'une journée "d'échanges et de réflexion" organisée par "Itinéraires bis", Association de Développement Culturel et Artistique des Côtes d'Armor. La journée ouvre une série de spectacles sur l'adolescence (jusqu'au 7 décembre) considérés comme le "temps fort" d'une action sur la jeunesse qui se poursuit tout au long de la saison.

24 novembre Lamballe (Côtes d'Armor)

www.itineraires-bis.org

BRIVE : FOIRE DU LIVRE

La 31^e Foire du livre de Brive s'est donné comme président Érik Orsenna, qui a choisi les thèmes de rencontres, débats, projections, etc. : "Nourrir les habitants de la planète", "Le voyage, le partir", "Le monde paysan", "Eloge de la géographie", "la chanson française".

9 au 11 novembre

www.foiredulivre.net

LIVRE JEUNESSE

L'édition 2012 du Salon du livre et de la presse jeunesse aura lieu du 28 novembre au 3 décembre à Montreuil (Seine-Saint-Denis). La journée professionnelle, le 3 décembre, comprendra une soixantaine de débats, avec un accent, cette année, sur la petite enfance.

www.slpj.fr

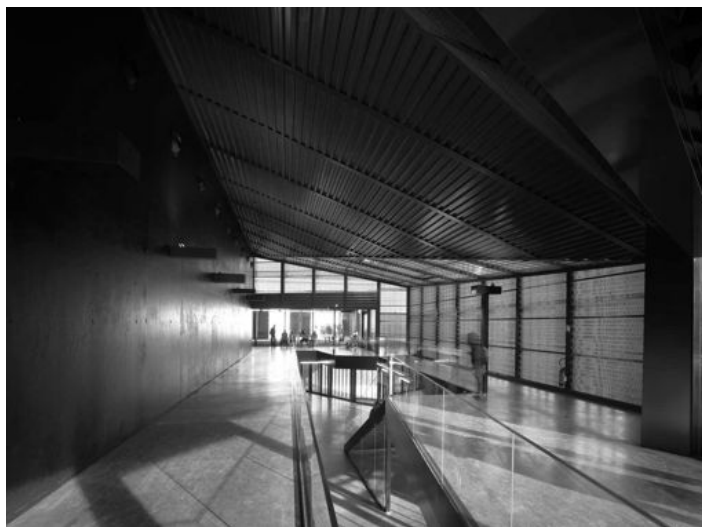
Scène musicale de l'agglomération bordelaise, l'équipement a rapidement pris sa place, selon ses responsables

Il y a deux ans, en septembre 2010, était inauguré à Cenon, sur la rive droite de l'agglomération bordelaise, le Rocher de Palmer, équipement musical défini comme "scène numérique des cultures du monde". Aujourd'hui, le maire de Cenon, Alain David, et le directeur du Rocher de Palmer, Patrick Duval, dressent un premier bilan qu'ils jugent satisfaisant.

Satisfaction pour l'activité, d'abord: concerts (80 en un an), concerts hors les murs, ateliers de pratique et résidences, "siestes" musicales, centre de ressources...

Satisfaction, aussi, pour ce qui est de la relation avec le quartier, un quartier populaire. Le Rocher de Palmer s'y est appliqué sous trois angles: la programmation, les prix, la médiation. Programmation éclectique, que permet la diversité des espaces: le classique a cotoyé les autres genres. La tarification a fait une place spéciale aux associations, avec lesquelles le Rocher a signé des conventions. Et la médiation occupe une part importante dans l'activité du lieu, explique Patrick Duval. C'est vrai notamment avec les scolaires, qui bénéficient d'une préparation aux concerts qu'ils vont écouter.

Le Rocher de Palmer est une architecture de Bernard Tschumi.



Il compte trois salles: une grande salle de concerts pouvant accueillir 1200 spectateurs debout, un théâtre de 650 places assises pour le jazz et la musique classique, une petite salle modulable.

STRUCTURE DOUBLE

La structure d'administration est double: la direction artistique a été confiée à une association implantée localement depuis vingt ans, "Musiques de nuit" (qu'anime Patrick Duval), la gestion du lieu à un EPCL (établissement public local culturel) qui a aussi pour mission la commercialisation de l'équipement pour d'autres activités (colloques, manifestations diverses).

L'équipement représente un investissement de 20 millions d'euros, dont la moitié ont été apportés par la Ville de Cenon. Laquelle apporte en fonctionnement 400 000 euros par an, sur un budget global en 2011 de 2,8 millions d'euros, dont 860 000 euros de recettes propres. Le Rocher bénéficie donc d'importants financements complémentaires: subventions des autres collectivités locales, ministère de la culture, aides à l'emploi, crédits sociaux (politiques de la ville et de la jeunesse...), mécénat.

lerocherdepalmer.fr

La cinquième édition du Forum d'Avignon, rencontre sur l'économie de la culture animée par des responsables de grandes entreprises, et porté sur les fonds baptismaux par le ministère de la culture, se tiendra du 15 au 17 novembre. Le thème de l'année est "les raisons d'espérer". Selon les organisateurs, l'an dernier 450 personnes avaient participé au Forum, dont 300 "décideurs" et 60 artistes. Le Forum d'Avignon est une association présidée par le président de Gaumont, Jérôme Seydoux. www.forum-avignon.org

La Faculté des Lettres de l'Institut catholique de Paris, qui a un cycle de conférences « Les Juifs de l'art », le consacre cette année à « L'art et les élites ». c.camara@icp.fr

VARIÉTÉS : UNE ANNÉE DE CROISSANCE

2011 a été une année plutôt bonne pour la diffusion des variétés en France, en dépit de la stagnation des grosses productions, constate le CNV.

6% : c'est l'augmentation de la fréquentation des spectacles de variétés en 2011 par rapport à 2010, selon la collecte annuelle du CNV, Centre national de la chanson des variétés et du jazz. Trois autres chiffres caractéristiques de l'année: plus de 50 000 représentations, 22 millions d'entrées et 650 millions d'euros de recettes. Toutefois, ces chiffres ne reflètent qu'imparfaitement la réalité ; ils sont, comme les années précédentes, le fruit du cumul de la progression réelle de l'activité et de celle du nombre de déclarants gagnés par le CNV (13%). A périmètre constant, la croissance est de 5% pour les représentations, 3% pour la fréquentation et 4% pour les recettes.

Autre éclairage, toujours à périmètre constant : la fréquentation moyenne par représentation payante a baissé de 1%. Ce chiffre signale une des caractéristiques de l'année : une augmentation du nombre de manifestations conjuguée à une baisse de la fréquentation moyenne

par spectacle.

Sur les 50 000 représentations recensées, 86% étaient payantes. Mais les progrès des représentations gratuites (+ 19% en nombre), plus rapides que l'augmentation générale, sont l'un des phénomènes intéressants de l'année, qui mériterait sans doute une investigation plus poussée.

- les festivals continuent à bien se tenir. avec une moyenne de plus de 900 entrées par spectacle, à un prix moyen de 25 euros. Ils représentent 20% de la fréquentation payante totale.

- comme en 2010, et contrairement à 2009, les "grosses productions" (celles dont les recettes dépassent 5 millions d'euros dans l'année) ont stagné. Mais elles continuent de générer un chiffre d'affaires important, du fait du prix moyen du billet (60 euros).

- la fréquentation des jauges moyennes (600 à 3000 entrées)

a augmenté alors que celle des grandes jauges baissait. On relève notamment que les Zénith ont connu une fréquentation en baisse de 5%, malgré une augmentation de 12% du nombre de représentations.

- la concentration géographique reste forte : 48% des représentations payantes ont été données en Ile-de-France

- par genre, forte progression de la chanson (+ 15% pour le nombre de représentations, et même 20% pour les représentations gratuites), et surtout du "rap-hip-hop-reggae" (+51% de fréquentation), le secteur étant très concentré (78% des recettes sur 20 spectacles). Il ne représente toutefois que 4% du total des représentations, contre 22% pour la chanson.

Chiffres de la diffusion 2011
www.cnv.fr

rencontres à L'ouest

La troisième édition des "Rencontres à l'ouest", les 21 et 22 octobre au Théâtre de l'Union à Limoges, confortent une démarche interrégionale dont l'objectif est de favoriser la circulation du spectacle vivant dans un espace élargi à l'interrégion.

Cinq agences régionales du spectacle* (ou service de la Région, pour les Pays de la Loire qui n'ont pas créé d'agence) ont sélectionné chacune trois équipes artistiques

appelées à présenter un projet en vingt minutes.

Après deux éditions, la validité de l'opération est prouvée, assurent les organisateurs. Dès la première année, un premier succès était obtenu : 200 professionnels étaient présents, dont la moitié de diffuseurs.

Validé aussi le stade de présentation des spectacles, c'est-à-dire le projet : les Rencontres sont un moment qui peut initier non seulement des programmations

mais, largement en amont, des co-productions et des lieux de résidences. Et c'est aussi, soulignent les organisateurs, un moment de dialogue avec les projets artistiques des compagnies. L'initiative des Rencontres revient à l'Agence régionale du spectacle vivant de Poitou-Charentes, organisatrice de la première édition il y a deux ans.

*Les cinq régions : Bretagne, Centre, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

RENDEZ-VOUS

FITA RHÔNE-ALPES

La prochaine édition du FITA, (festival de théâtre-action) Rhône-Alpes accueillera quinze spectacles, d'Europe et d'Afrique principalement, sur des thématiques politiques et sociales. Comme d'habitude, il sillonnera la région, à la rencontre de "tous les habitants".

Dans ce cadre, des "Assises populaires et européennes de la culture", le 17 novembre.

13 novembre au 2 décembre
Grenoble et région
Org. : Ophelia Théâtre
www.fita-rhonealpes.fr

DEAUVILLE EN PHOTOS



Depuis trois ans, Deauville invite des photographes en résidence. Seule contrainte : "mettre en correspondance leur univers avec un des visages de Deauville". Les travaux des photographes invités cette année (Paolo Roversi, Filip Dujardin, Simon Procter, Courtney Roy, Tania et Vincent -ci-dessus- et Kate Fichard) sont exposés à l'occasion du festival Planche(s) contact, en même temps que ceux d'élèves d'écoles européennes de photographie participant à un concours étudiant.

Planche(s) Contact
27 octobre au 11 novembre

LE RETOUR DE DALI

RENDEZ-VOUS

JEUNE CRÉATION

Pour la quatrième année consécutive, l'exposition *Jeune Création* s'installe, à Paris, au Centquatre. Une soixantaine de jeunes artistes ont été sélectionnés. L'édition 2012 fait une place de choix à l'expérimentation sonore. Une journée d'étude sur l'art sonore est programmée le 7 novembre, en partenariat avec l'EESAB, Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (Rennes).

Un hommage sera rendu à l'un des fondateurs de *Jeune Création*, Paul Rebeyrolle.

4 au 11 novembre
Centquatre Paris
www.jeunecreation.org

SOUTINE

Le musée de l'Orangerie tire parti de sa riche collection de Soutine, celle de Paul Guillaume (vingt-deux toiles). Elle la complète d'une cinquantaine de tableaux venus de collections publiques et privées pour consacrer une exposition au peintre russe.

Jusqu'au 21 janvier
Musée de l'Orangerie Paris

HUMOUR JAPONAIS

L'humour dans l'art japonais fait l'objet d'une étonnante et stimulante exposition à la Maison de la culture du Japon de Paris. On y découvre une culture multiséculaire du rire, parfois bon enfant, parfois grinçant, qui prend à revers l'image qu'on a trop souvent de l'art japonais.

Jusqu'au 15 décembre
www.mcjp.fr

Le Centre Pompidou va consacrer une grande exposition au peintre de Port-Lligat. L'heure de la réhabilitation a-t-elle sonné ?

Où en est-on aujourd'hui avec Salvador Dali ? la grande exposition que le Centre Pompidou s'apprête à lui consacrer sera peut-être une occasion d'y voir plus clair.

Dali est l'un des personnages les plus contrastés de l'art du XX^e siècle. Peintre à succès, personnage atypique jouant avec son image, il fut aussi mal considéré par la critique à la mode, qui voyaient en lui le chantre de l'anti-modernité, et se fit des ennemis en s'affichant après la Guerre proche de Franco et monarchiste. Cela faisait beaucoup à la fois.

Le Centre Pompidou a consacré à Dali une première grande exposition en 1979, soit du vivant de l'artiste qui avait beaucoup contribué à une scénographie spectaculaire. Que s'est-il passé depuis ? Dali continue de connaître un grand succès auprès du public, si l'on en juge par les files d'attente devant son musée dans sa ville de Figueres. Mais il s'est effacé de l'espace public, qu'il savait si bien



Le spectre du sex-appeal



Etude pour « Le Miel est plus douce que la sang » [sic], 1926 Huile sur bois - 37,8 x 46,2 cm Fundacio Gala-Salvador Dali, Figueres © Salvador Dali, Fundacio Gala-Salvador Dali.

occuper, dans la rue aussi bien qu'à la télévision.

Ce qui frappe le plus, quand on écoute aujourd'hui ceux qui ont mis sur pied l'actuelle exposition, c'est leur lecture globale d'un personnage complexe, aussi passionné par le passé où il allait

chercher ses maîtres (Velasquez, Bosch) que par le présent dont il guette les innovations quand il ne les provoque pas. Jean-Hubert Martin, commissaire général de l'exposition, le voit en maître de Warhol, à qui il donne l'exemple d'un usage habile des médias (c'est Dali qui écrit : "ma devise a été : que l'on parle de Dali même si on en parle bien"). On le voit aussi en pionnier de la performance, et en curieux boulimique des avancées scientifiques, sur lesquelles ses idées

sont plus profondes et plus pertinentes que ses facéties verbales de "dernier surréaliste", comme il aimait à se qualifier lui-même. Faut-il ajouter qu'il était ami et complice de Marcel Duchamp, avec qui, notamment, il pouvait communier dans l'humour ?

C'est ce personnage complexe que, dans toute son envergure, l'exposition de Beaubourg ambitionne de présenter, en environ deux-cents œuvres, qu'accompagneront des films et de nombreux documents écrits et sonores. Un colloque aura lieu les 23 et 24 janvier.

L'exposition est organisée avec le concours du Musée Nacional Reina Sofia de Madrid, qui la présentera du 23 avril au 2 septembre 2013, de la Fundacio Gala-Salvador Dali (Figueres), et du Dali Museum, (Saint Petersburg, Floride).

21 novembre au 25 mars

AU FRESNOY, LES FANTÔMES D'ALY WARBURG ET WALTER BENJAMIN

Le Studio national des arts contemporains a confié une exposition au philosophe de l'art Georges Didi-Huberman : images des idées.

Georges Didi-Huberman est un philosophe de l'art. Il voue une grande admiration au critique allemand Aly Warburg (mort en 1929) et singulièrement à son œuvre de composition d'ensembles à partir d'images choisies pour faire sens ensemble. Alain Fleischer, directeur du Fresnoy, a beaucoup de considération pour Georges Didi-Huberman. De cet assemblage est née l'exposition que présente le Fresnoy jusqu'au 30 décembre.

Trois volets pour cette exposition. Le premier est constitué par la projection d'éléments de la composition majeure de Warburg, *Mnémosyne*. La deuxième volet est fait d'un assemblage à la mode Warburg réalisé par Georges Didi-Huberman. Ensemble specta-



culaire, étalé sur 1000 mètres carrés et visible depuis une coursive en surplomb (ci-dessus), et constitué principalement à partir d'extraits de films du répertoire mondial (Pasolini, Godard, Eisenstein...). Le troisième volet, le long de la

coursive, est une succession de photos accolées d'Arno Cisinger, photos prises à l'occasion d'une précédente exposition conçue par Georges Didi-Huberman, et présentée à Madrid (musée Reine Sofia) et à Karlsruhe, *Atlas* (titre-référence à Warburg).

L'exposition, explique Georges Didi-Huberman, joue avec le fameux principe énoncé par Walter Benjamin de l'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique. On pense aussi, pourtant, à une autre facette de l'œuvre de Benjamin : l'énorme travail de collectage et de collage de données que représente son "Paris, capitale du XIX^e siècle".

Histoires de fantômes pour grandes personnes,
jusqu'au 30 décembre
www.lefresnoy.net

À l'occasion du festival Lumière, dédié à l'histoire du cinéma (15 au 21 octobre), Lyon fait valoir son "pôle de compétitivité" dans le secteur de l'image, *Imaginove*. Le pôle revendique aujourd'hui 650 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations et 4 événements internationaux (Le Cartoon Movie, le festival Lumière, le Serious Game Expo, le Marché et le Festival du Film d'Animation d'Annecy...), et affirme vouloir "devenir à terme la référence européenne en matière de contenus plurimédias".

Le Mois du film documentaire (1er au 30 novembre) mobilisera cette année 1500 lieux en France et dans le monde, où il bénéficiera du soutien de l'Institut français.

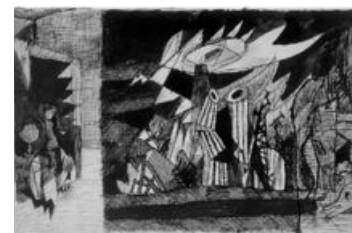
Le mois de la photo à Paris s'intéressera notamment à la photographie française et francophone de 1955 à nos jours. Autres thèmes : les petits formats, le réel enchanté (15 novembre au 15 décembre).

L'artiste Tom Burr a fait don au FRAC Champagne-Ardenne de l'œuvre qui est installée depuis des années dans les jardins de l'ancien Collège des Jésuites à Reims, à l'entrée du FRAC. Cette pièce est une copie, en taille réduite et en bois, d'une œuvre célèbre de Richard Serra, *Title Arc*.



RENDEZ-VOUS

DESINS DE MANESSIER



Une des manifestations du centenaire de la naissance d'Alfred Manessier : l'exposition « Dessins pour un centenaire, Alfred Manessier : l'œuvre graphique ». On y découvre l'engagement du peintre pendant la Guerre et dans l'après-Guerre, avec des œuvres comme "Le bombardement de Billancourt" ci-dessus (1943).

Jusqu'au 16 décembre
Musée de Picardie Amiens
www.amiens.fr/musees

CANALETTO ET GUARDI



Double actualité de Canaletto à Paris. Il s'expose seul au musée Maillol et il est confronté à son cadet Guardi au musée Jacquemart-André.

Musée Maillol jusqu'au 10 février
Jacquemart-André jusqu'au 14 janvier

MARGUERITE YOURCENAR, FILLE DE FLANDRE

rendez-vous

HOKUSAI À GUIMET



Le célèbre "Sous la vague" fait partie de la quarantaine d'œuvres (peintures, estampes, dessins) du Japonais Hokusai que présente le musée des arts asiatiques Guimet. Huit autres estampes de la série de vues sur le mont Fuji figurent dans l'exposition.

Jusqu'au 10 décembre
Paris musée Guimet
www.guimet.fr

UNE HISTOIRE DU THÉ

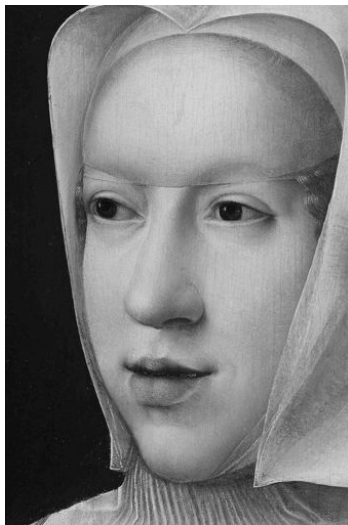
Une longue plongée dans l'histoire de la boisson la plus consommée au monde, avec ses trois âges dont on retiendra comme étape-clé l'arrivée en Chine sous l'influence du bouddhisme (il chasse, alors, le vin). Le thé se fait le signe des influences qui passent d'un pays à l'autre par la trace qu'on en suit, et le témoin de civilisations raffinées.

"Le thé à Guimet"
Jusqu'au 3 janvier
www.guimet.fr

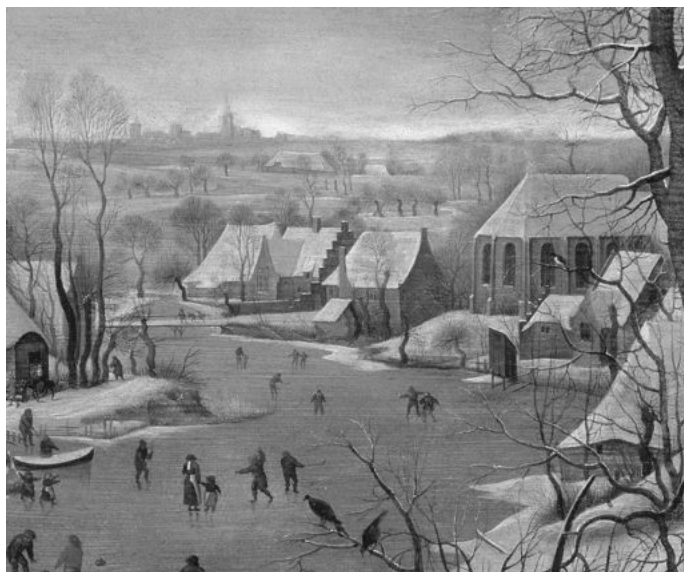
Le musée de Flandre, à Cassel, consacre une exposition aux rapports entre Marguerite Yourcenar et la peinture flamande, qui est aussi une approche du processus de création chez l'écrivaine.

Une plongée dans l'univers de l'écrivaine, mais aussi dans sa manière de travailler : c'est ce que propose l'exposition que le musée de Flandre, à Cassel, consacre à "Marguerite Yourcenar et la peinture flamande". Deux livres sont principalement concernés par ce thème : "Archives du nord", qui évoque sa généalogie flamande, et "L'œuvre au noir", vie de l'alchimiste brugeois Zénon. A partir, principalement, de ces deux livres, la démonstration est faite des bases d'images sur lesquelles Marguerite Yourcenar s'appuyait pour reconstruire des univers.

Vrai pour sa famille flamande, qu'elle recrée à partir des albums de famille pour les plus proches, de peintures pour les plus anciens. Vrai pour "L'œuvre au noir", où la plongée dans l'histoire ancienne



Bernard van Orley (c.1488 - 1541)
Portrait de Marguerite d'Autriche
Huile sur bois Bourg-en-Bresse,
musée du Monastère royal de Brou
© Hugo Maertens



Pieter Bruegel II (c.1564/1565 - 1636) *Paysage d'hiver avec trappe aux oiseaux (détail)* Huile sur bois Anvers, musée Mayer van den Bergh
© Bart Huysmans et Michel Wuyts

prend pour guides la peinture de Breughel, celle de Rubens et celle de Jérôme Bosch, pour qui elle confesse une admiration sans bornes, mais aussi celle de maîtres moins prestigieux qui savent eux aussi traduire une atmosphère. Pour faire cette démonstration, le musée de Flandre est allé puiser dans les richesses de divers musées européens, avec pour pièce maîtresse *Trois grâces*, huile sur toile de Rubens. Certes, et on ne voit pas comment il aurait pu en être autrement, Bosch est représenté par des "d'après" anciens, et c'est Breughel le jeune qui est accroché. Mais les œuvres proposées sont toutes intéressantes, et la démonstration est clairement faite.

Pour cette belle œuvre, deux institutions, toutes les deux dépendant du Département du

Nord, le musée de Flandre et la Villa départementale Marguerite Yourcenar, se sont associées, Commissaire de l'exposition, la directrice du musée de Flandre, Sandrine Vézilier, a ainsi pu bénéficier de l'apport du directeur de la Villa Marguerite Yourcenar, Achmy Halley.

La Villa Marguerite Yourcenar entre elle-même dans la danse. Elle consacre, du 8 au 12 novembre, ses journées littéraires, intitulées "Voix au chapitre # 2", aux rapports entre l'art (plus particulièrement la peinture) et la littérature, en relation avec l'exposition de Cassel. Une journée professionnelle, le 9 novembre, comprendra une conférence sur "comment parler d'art aux enfants", et une table ronde à laquelle participera notamment Philippe Beaussant. Catalogue 22 euros.

museedeflandre.cg59.fr

CULTURE ET NUMÉRIQUE : LA MISSION LESCURE DÉMARRE

**Le numérique est le point focal de la nouvelle culture, et de son économie :
c'est la toile de fond du travail confié par le gouvernement à Pierre Lescure**

La mission "sur les contenus numériques et la politique culturelle à l'ère du numérique", dite mission culture-acte 2", a commencé à travailler, et la ministre de la culture comme le responsable de la mission, Pierre Lescure, ont tenu à le faire savoir, tenant à cet effet une conférence de presse de lancement, où l'ancien patron de Canal + a rappelé l'orientation qu'il comptait donner à son travail, après qu'Aurélié Filipetti ait fixé les objectifs.

Ces objectifs sont au nombre de trois : "la création – qui est celui de l'attention portée aux créateurs; l'économie – qui passe par la régulation des flux financiers associés à la création; les publics – qui rejoint la question déterminante du développement de l'offre légale".

Pierre Lescure a promis une large concertation, avant de remettre ses conclusions à la ministre de

la culture au début du printemps prochain. Il traduit les objectifs dans son langage : "rendre abordable une offre légale massive". Tous les sujets, dit-il seront abordés, "y compris les échanges non-marchands".

Il a constitué son équipe, composée de trois rapporteurs et de deux experts. Ils ont commencé à dresser un état des lieux, entamé les auditions (une centaine d'ici fin décembre), ont ouvert un site (culture-acte2.fr) sur lequel les auditions seront consultables et qui sera aussi ouvert à des contributions. Pierre Lescure porte aussi son regard sur l'Europe, où il ira tirer des leçons des expériences des autres pays (l'Allemagne, les Pays-Bas notamment). "Le dialogue avec l'Europe sera conséquent", assure-t-il.

Déjà quelques principes se dégagent, toutefois, en particulier sur ce qui tourne autour de l'Hadopi : "la fonction de base

ne doit pas changer : surveillance, observation, sanction".

Si on en croit le discours ministériel et l'intitulé de la mission, le champ d'investigation et de réflexion est très large. Pour la ministre, "L'intitulé n'est pas anodin : « culture.acte2 ». Il s'agit bien d'avoir une approche transversale, qui touche à tous les secteurs artistiques, tous impactés par les innovations numériques – le livre, la musique, le cinéma, l'audiovisuel, la presse, la photo ... - ; et une approche qui prend en compte les rapports qui existent entre les créateurs, les industries culturelles et créatives et les internautes. Il s'agit de refonder les instruments de notre politique culturelle." Pour répondre à cette feuille de route, Pierre Lescure devra s'extraire des obsessions du moment, et du seul enjeu certes spectaculaire du téléchargement.

HADOPI, La mal aimée

"Nous avons subi des attaques permanentes qui confinent au délit de sale gueule". En présentant le rapport de la deuxième activité de l'Hadopi, sa présidente, Marie-Françoise Marais, ne cache pas son amertume : l'année électorale a été difficile pour une institution contestée mais qui devait néanmoins poursuivre sa mission.

Une mission qui se traduit, sur le plan chiffré, et pour le premier de ses objectifs, la réponse graduée au téléchargement illégal,

par ce que l'Hadopi juge un succès: 682 525 premières recommandations envoyées aux internautes, 82 256 secondes recommandations (six mois après, si la première est sans effet), et 340 dossiers examinés en troisième phase (douze mois après, si l'internaute persiste) au 30 juin 2012. Pour aboutir, en fin de compte, à 14 dossiers transmis à la justice (18 au 1er octobre). Selon l'Hadopi, le mécanisme de dissuasion pédagogique, dans sa progressivité, a bien fonctionné: "la

réponse graduée a des effets positifs, et l'objectif fixé par le législateur est parfaitement atteint", n'hésite pas à affirmer Marie-Françoise Marais.

Dans ces heures incertaines, l'Hadopi met aussi en avant la qualité d'expertise qu'elle a acquise en deux ans de travail pionnier dans le monde. "Il n'est pas possible de faire table rase de l'expérience acquise. Elle doit nourrir le débat actuel", plaide Marie-France Marais.

RENDEZ-VOUS

BOHÈMES

Deux Bohèmes : celle des "bohémiens", celle des artistes dont on qualifia, au 19^e siècle, le mode de vie de "bohème". A partir de ce double sens du mot, la RMN nous propose deux expositions qui se succèdent sans se chevaucher: une histoire de la représentation des tziganes dans la société occidentale et sa peinture, une histoire de la vie artistique, le tout dans une scénographie spectaculaire.

Jusqu'au 14 janvier
Paris Grand Palais

RAPHAËL



Les sept dernières années de Raphaël sont exposées au Louvre. L'exposition insiste sur la position de l'artiste en maître d'atelier, et l'accompagne de ses lieutenants, Jules Romain et Gian Francesco Penni. En même temps au Louvre, des dessins du frère de Penni, Luca, qui vint chercher fortune à la Cour de France.

Jusqu'au 14 janvier

ROUTE NAPOLEON : DU BON USAGE DE L'ÉPOPÉE

RENDEZ-VOUS

CULTURE ET NATIONALISMES

Les prochaines rencontres de *Banlieues d'Europe* auront pour thème "le rôle de la culture face à la montée des nationalismes en Europe". Selon la tradition de ces rencontres, il y aura un forum des projets artistiques et des séances plénières au cours desquelles sera notamment évoquée la question des roms.

21 au 23 novembre Turin
Banlieues d'Europe
 271, rue Vendôme
 69003 Lyon
 tél. 33 4 72 60 97 80
www.banlieues-europe.com

PATRIMOINE CULTUREL DE L'EUROPE DU SUD-EST

La 8e Conférence ministérielle sur le patrimoine culturel dans l'Europe du Sud-Est, organisée par le ministère bulgare de la Culture avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Venise, a pour thème « patrimoine culturel immatériel et développement durable ».

24 et 25 octobre, Sofia (Bulgarie)
www.unesco.org

TERRITOIRES POUR LA CULTURE

L'association "Les Rencontres" organise un premier "Campus européen des territoires pour la Culture" pour élus et techniciens des collectivités territoriales européennes. Le thème : "le rôle des politiques culturelles des collectivités territoriales européennes afin de concourir à la réussite de la stratégie Europe 2020".

21 au 24 novembre Paris
campus2012@lesrencontres.eu



Vue générale de Digne-les-Bains (photo Gérard Meunier)

La route Napoléon, c'est celle que l'empereur déchu emprunta pour reprendre, pour seulement cent jours, son pouvoir perdu. Elle n'est pas facile, puisqu'elle traverse les Alpes de Cannes à Grenoble quand le trajet le plus naturel du sud au nord emprunte la vallée du Rhône. C'est que Napoléon n'était pas sûr de lui : comment réagiraient les Français et leur armée ?

La route reste ce que la géographie a fait : belle et moins aisée que l'autoroute. Mais elle conserve le prestige que lui a donné la remontée, qui s'est avérée triomphale, de l'empereur. En 1932, des élus du littoral à Grenoble eurent l'idée de faire de la RN 85, puisque tel était son nom administratif, la "Route Napoléon". Les journaux d'alors nous rapportent qu'un long cortège prit la route, fit les haltes partout où l'on pouvait célébrer l'empereur. Derrière ces festivités, une opération qu'on appellerait aujourd'hui de lobbying, destinée à convaincre l'État de mettre de

l'argent dans l'entretien de la route, artère vitale pour les montagnards. Du lobbying qui, à partir de 1969, sera conduit par un groupement intitulé Action Nationale des Élus pour la Route Napoléon (ANERN), et s'est élargi à l'île d'Elbe. Ce qui fait que la Route Napoléon a maintenant une partie maritime.

En 1932, déjà, le tourisme importait beaucoup, mais il est devenu crucial aujourd'hui, alors qu'il est, pour beaucoup de territoires, une ressource centrale. Reste à savoir attirer le touriste. Est-ce que l'épopée de Napoléon fait vendre, et à quelles conditions ? ce sont les questions que posait un colloque organisé par l'ANERN au Sénat, dans le salon ... Napoléon.

Que Napoléon soit une bonne marque, personne n'en doute. Bernard Chevallier, ancien directeur du musée de la Malmaison, en apporte la preuve en racontant le succès des expositions qu'il a montées sur tous les continents.

Christian Mantéi, directeur général d'Atout France, le confirme. Napoléon est l'une des toutes premières marques mondiales. Mais il dit aussi : "on est resté dans l'économie de cueillette". Il faut, selon lui, aller plus loin. Il exhorte à faire une offre globale de services, à adapter ces services aux différents types de clientèle. Ce que font déjà (mais pas assez, à en croire certaines interventions) les villes du parcours.

L'avenir ? la mise en cohérence de tous les sites napoléoniens d'Europe, avance le président de l'ANERN, Jean-Pierre Leleux, sénateur-maire de Grasse. C'est ce à quoi s'applique la Fédération européenne des sites Napoléon, que préside Charles Napoléon, et qui compte une petite cinquantaine de villes membres. La Fédération porte un projet de "Destination Napoléon", avec un programme thématique : la Méditerranée et l'enfance, les grands projets d'aménagement, etc.

www.route-napoleon.fr

UN MOIS CULTUREL EN BREF

10 septembre

Le Ministère de la culture confie à l'Inspection générale des affaires culturelles deux missions sur la librairie, la première à propos des ventes sur Internet et du numérique, la seconde est sur les aides publiques aux librairies.

11 septembre

C'est Marie-Christine Saragosse, directrice générale de TV5 Monde, que le Président de la République, après avis du CSA, choisit pour diriger l'audiovisuel extérieur de la France.

14 septembre

Lancement des Journées du Patrimoine à Metz par la ministre de la culture, qui confirme la préparation pour 2013 d'un projet de loi sur le patrimoine, qui portera "non seulement sur les édifices protégés, mais aussi sur les autres domaines constitutifs de notre patrimoine, qu'il s'agisse de l'archéologie, des archives ou des musées".

17 septembre

L'assemblée générale du Syndeac, est partagée entre espoirs et craintes. Espoirs nés de mesures ministérielles favorables (retour à la TVA à 5,5%, remise en cause du Centre national de la musique, perspective d'une loi d'orientation). Craintes suscitées par les restrictions budgétaires attendues. Des modifications de statuts sont adoptées : élections au Conseil National par binômes femmes/hommes et féminisation des statuts.

Le Syndeac a un nouveau directeur, Alain Herzog, qui succède à Irène Basilis (désormais au Cabinet du Président de la Région Rhône-Alpes)

20 septembre

Le Conseil constitutionnel rejette le recours d'associations lui demandant de se prononcer contre la pratique de corridas en France. Le Conseil constitutionnel admet la notion de "tradition locale ininterrompue".

21 septembre

Inauguration à Saint-Denis des studios de cinéma (la "Cité du cinéma") du réalisateur Luc Besson.

4 octobre

Accord sur les droits d'auteur entre Google et l'Association des éditeurs américains (AAP). L'accord met fin à des procédures engagées par des éditeurs à propos de la numérisation des œuvres.

5 octobre

La ministre de la culture installe la commission "d'évaluation scientifique, économique et sociale du dispositif d'archéologie préventive". La commission devra, avant le 1er mars 2013, remettre un livre blanc devant alimenter le projet de loi sur le patrimoine que la ministre "envisage de soumettre

au parlement à la fin de l'année 2013".

8 octobre

C'est Stéphane Lissner, actuel directeur de la Scala de Milan, qui succèdera en 2015 à Nicolas Joël à la tête de l'Opéra de Paris. Nicolas Joël, s'il pouvait mettre en avant, pour voir son mandat renouvelé, ses chiffres de fréquentation, a eu contre lui un bilan artistique jugé médiocre.

8 octobre

La commission des finances de l'Assemblée nationale adopte un amendement proposé par le rapporteur général du budget, le socialiste Christian Eckert, qui soumet à partir de 50 000 euros les œuvres d'art à l'impôt sur la fortune. L'amendement sera désavoué par le Premier ministre, après la ministre de la culture, et

une mobilisation du milieu.

11 octobre

Le prix Nobel de littérature est attribué au Chinois Mo Yan

12 octobre

Les premiers épisodes de la série "Ainsi soient-ils" offrent à Arte, avec 1,5 million de spectateurs, une part d'audience record (5,7%) pour la case du jeudi soir dédiée aux séries. La série est produite par Arte.

13 octobre

L'Allemand Gerhard Richter consolide son statut d'artiste le plus surestimé du monde : une de ses œuvres atteint à Londres 21,3 millions de livres (26,4 millions d'euros), soit le montant le plus élevé jamais atteint pour un artiste vivant.

ARTS DE L'ISLAM



C'est Jacques Chirac qui l'a voulu, la première pierre a été posée par Nicolas Sarkozy, il a été inauguré le 18 septembre par François Hollande : le département des arts de l'islam du musée de Louvre est désormais ouvert.

La collection des arts de l'islam du Louvre, avec ses 15 000 pièces, est l'une des plus riches du monde. Le nouveau département permet d'en exposer 3000.

Le département, dont l'architecture a été confiée à Rudy Ricciotti, a coûté 98,5 millions d'euros : 31 millions ont été apportés par l'État,

30 par du mécénat, 26 par des États étrangers (Maroc, Koweït, Oman, Azerbaïdjan), et 11,5 millions par le Louvre. Un seul mécène, le prince Alwaleed Bin Talal (Arabie Saoudite) a donné 17 millions par le biais de sa propre Fondation.

En même temps que le département des arts de l'islam, le Louvre a ouvert ses nouvelles salles consacrées à "l'Orient méditerranéen dans l'Empire romain" (collections romaines du Proche-Orient et de l'Égypte).

POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef :
Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :
Jacques Bertin Philippe Poirrier,
Sophie Pujas

Conception graphique :
Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques
est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT France.
Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80
Courriel : policultures@wanadoo.fr
www.policultures.fr

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

POUVOIR MONUMENTAL

repères

220 000 personnes ont visité, au Centre Pompidou-Metz, **l'exposition "1917"**, annoncée comme le lancement des commémorations de la Grande Guerre (26 mai au 24 septembre)

6% : c'est, selon Artprice, le recul du marché de l'art contemporain entre juillet 2011 et juin 2012. Les ventes ont atteint un montant total de 860 millions d'euros.

Pathé, détenteur d'un catalogue de plus de 700 longs métrages



sonores, a lancé un plan de numérisation et de restauration qui doit concerner 100 films en cinq ans. Le programme a commencé, avec *Tess* (Polanski), *Les Enfants du paradis* (Carné), *Boudu sauvé des eaux* (Jean Renoir) et *Les Misérables* (Raymond Bernard). De son côté, la Cinémathèque française vient de restaurer un autre film de Marcel Carné, *Quai des brumes*, avec l'aide du Fonds Culturel Franco-Américain.

Bertrand Tillier, Napoléon, Rude et Noisot, Histoire d'un monument d'outre-tombe, Paris, Éditions de l'Amateur, 2012, coll. Regards sur l'art, 172 p., 18 Euros.

Sur la route entre Dijon et Gevrey-Chambertin, à hauteur du village de Fixin, un « mur Michelin », installé en 1932, signale la présence du « Réveil de Napoléon, chef d'œuvre de Rude ». C'est l'histoire de cette commande privée que l'historien de l'art Bertrand Tillier, spécialiste des relations entre art et politique, examine dans ce volume. Les trajectoires politiques du commanditaire, l'ancien officier de la Garde impériale Claude Noisot, et du sculpteur François

Rude, tous deux admirateurs et nostalgiques de l'Empire, sont restituées avec finesse. Dès 1837, Noisot entreprend d'édifier sur les hauteurs de Fixin un parc destiné à entretenir le souvenir napoléonien. Inauguré en 1847, le « Réveil de Napoléon à l'immortalité » semblait rendre possible la résurrection de l'Empereur par sa représentation. Par testament, Noisot légua son parc commémoratif à la commune de Fixin : cette initiative privée devint un espace public ; site aujourd'hui visité par les touristes, et fortement apprécié des Dijonnais. Alors que le Musée des Beaux-Arts de Dijon consacre une grande exposition à « François &

Sophie Rude. Un couple d'artistes au XIXe siècle, citoyens de la liberté» (12 octobre 2012-28 janvier 2013), Bertrand Tillier offre aux lecteurs, dans une belle édition, une tentative probante d'histoire culturelle des imaginaires et des sensibilités.

Philippe Poirrier

Le Réveil de Napoléon de François Rude

"http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Musée_et_Parc_Noisot_005.jpg"
http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Musée_et_Parc_Noisot_005.jpg

éoliennes : une LIBÉRALISATION QUI INQUIÈTE

Dns la nuit du 4 au 5 octobre, subrepticement, un mauvais coup a été porté au paysage par l'Assemblée nationale, qui a voté un amendement supprimant des contraintes à l'installation d'éoliennes. Sont supprimées, notamment, l'obligation de constituer des ensembles de plus de cinq mâts pour bénéficier de l'obligation d'achat accordée aux producteurs, ainsi que et l'obligation d'implantation au sein d'une zone de développement de

l'éolien terrestre (ZDE). Ce virage, pris pour répondre à l'objectif européen d'accroître la part des énergies renouvelables, inquiète les associations de protection du patrimoine. Au point que le "G8", groupement des principales d'entre elles, a écrit une lettre au Premier ministre. "Nous affirmons, écrivent-ils, qu'un nombre minimal de mâts est nécessaire pour éviter un mitage du territoire et rappelons que la création des ZDE résulte de

réflexions visant à permettre aux élus territoriaux de favoriser l'implantation d'éoliennes productrices d'électricité en certains lieux judicieusement choisis." Ils ajoutent : "une politique de développement de l'éolien ne doit pas conduire à un bouleversement du cadre de vie des Français".

Et ils demandent au gouvernement de revenir sur des dispositions "adoptées sans réflexion suffisante." www.g8-patrimoine.org

attaques (SUITE DE LA PAGE UNE)

Personne ne demande qu'on en fasse autant aujourd'hui, mais on aimerait, au moins, de la considération pour l'art et la culture. Cette considération s'effrite.

François Mitterrand s'inscrivait dans une double tradition bourgeoise (sa culture familiale, une sorte de respiration) et populaire, celle qui est passée par Hugo et le Front populaire. Or ces

deux piliers sont affaiblis sur fond de crise économique, et cela a naturellement une sanction politique. La culture n'est plus, pour beaucoup, qui ont d'autres loisirs, une part essentielle, nécessaire de leur vie. Ils ne voient pas la nécessité de lui faire un sort particulier.

Faut-il, dès lors, pour défendre la culture, aller dans le sens du vent, et mettre en avant, d'abord, son

apport à la vie économique ? Cela a certes servi pour écarter la menace de l'impôt sur les œuvres d'art. Mais sans doute vaut-il mieux défendre la culture pour ce qu'elle est, et qui est irréductible à l'économie. Même si on se félicite des retombées.

Philippe Pujas